



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23119729

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

07 SEP. 2023

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0547 777 608

Nom

(en entier) : COTON DE SOI

(en abrégé) :

Forme légale : Association Sans But Lucratif

Adresse complète du siège : Rue du Calvaire 7 à 7730 Leers-Nord

Objet de l'acte : Renouvellement mandats et nomination

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023

.....

3. L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, donne décharge à tous les membres du conseil d'administration de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

4. L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants :

- A la fonction de Président du Conseil d'Administration : Monsieur Van De Wiele Marc, domicilié en France au 35 Rue de la liberté à 59780 Baisieux.
- A la fonction de trésorier : Monsieur Gratien Laurent, domicilié en France au 50 Rue Roger Salengro à 62217 Achicourt
- A la fonction de secrétaire : Madame Van De Wiele Gaëlle, domiciliée en France au 56 Rue du Château d'Eau à 59184 Sainghin en Weppes

Ensuite, il est décidé de nommer Madame Vandenberghe Adeline, domiciliée à 7730 Estaimbourg.

Cette décision prend effet ce jour et prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2026.

Immédiatement après cette décision, les administrateurs se sont réunis et ont décidés d'arrêter la composition du conseil d'administration dans la forme suivante :

Monsieur Van De Wiele Marc – Administrateur (Président du Conseil d'Administration)
Madame Van De Wiele Gaëlle – Administratrice (Secrétaire)
Monsieur Gratien Laurent – Administrateur (Trésorier)
Madame Vandenberghe Adeline - Administratrice

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée et procès-verbal dressé.

Madame la Secrétaire donne lecture du présent procès-verbal.

La Secrétaire

Le Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/09/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).